

Châlon-sur-Marne 22 juillet 1886

9275741714

Mon cher Cousin.

Je ne veux point tarder à
vous remercier de tant de
de l'hospitalité que vous avez
bien voulu donner dans les
matériaux à ma publication
toute port féminine de Corques
Cher Cousin, bien de l'h
de la gaule.

Le travail de M. de Baye
a été reproduit dans plusieurs
Revue, qui en bonne justice
auraient dû reproduire aussi
ma publication; car malgré
mes déclarations très nettes
dans mon travail, et imprimées
en italiques, on l'a charmé
à dire que j'applique le
port féminin de Corques
à la gaule en général.

Tel est eu en le sein d'une
note parue au jour d'hui
dans la Revue de Champagne
et Meuse.

C'est me donne Cryptiquement
fort avec yeux de tous les yeux
qui n'ont par le mon travail
dans le titre est suffisamment
précis à cet égard.

M. de Baye continue à
imprimer qui y avait en
Corque dans la sépulture
à Char de Berry, quand fait
à cet égard l'affirmation de
M. de Baye qui a fouillé la
sépulture. De plus, il y a
Clemence, Tour d'origine
et moi, nous avons tenu
à M. de Baye pour nous
la sépulture de la sépulture
de Berry, et nous y avons
par l'anneau le moindre des
de Corque, fût-il creux.

La publication de la partie
la plus importante de mon travail
d'après les matériaux a donc été
un acte de délicate justice
dont je vous remercie sincèrement
et dont je vous remercie reconnaissant
à jamais, mon Obedissement
et mes sentiments cordialement
dévotés.

J. J. Nicard

Lorsque j'ai, par la première fois, à
la Sorbonne ou à l'Académie des Inscriptions,
soulevé cette question du sort des monnaies
des barbares d'après les Gaulois,
M. Reichard a combattu cette
observation d'après la Rome des sociétés
savantes; et M. de Baze a publié
avec tant cette opinion de M.
Reichard dans son Mémoire.
Mais, il est bien garde de publier
à côté d'une œuvre honorable que
M. Reichard m'a faite peu de temps
après d'après la même Rome des sociétés
savantes, au sujet précisément
de la communication de M. de
Baze sur ces monnaies gauloises
de Brum-le-Château.

En effet dans le fascicule N° 1
 de l'année 1877 de la Revue des
 Sociétés savantes, M. Brikand
 s'exprime ainsi page 7:
 « Nous voulons bien croire également
 « que nous sommes en présence d'une
 « sépulture de femme. La présence
 « de deux torques, neit plus une
 « objection à cet égard de puis que
 « M. Auguste Testaie de Cornate
 « que le Corque n'était paais dans
 « les cimetières de la Marne un
 « ornement spécialement féminin;
 « les Cornes contenant les armes
 « dans celles qui le montrent
 « le motif de Corques, nous avons
 « vérifié nous même la justesse
 « de cette observation.

M. de Brikand ne cite point
 ce revirement si honorable de
 M. Brikand. Il le connaît
 Cependant, car il a paru plus
 d'un an avant la publication
 de son mémoire. Il continue à
 citer M. Brikand comme
 n'étant approuvé dans cette question
 Que pensez vous de ce procédé?
 Si vous allez à Nancy, s'il est possible
 vous vaudrez bien vous arrêter à Châlons
 J'aurai des déjeuners intéressants
 à vous offrir. M